

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Afférents au Comité Syndical	175
En exercice	175
Dont collège des affaires communes	175
Dont Collège assainissement non collectif	141
Dont Collège eau potable	16

L'an deux mille vingt trois

et le six avril

A 9h00 heures, le Comité syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pol RICHELET, Président

Le Comité Syndical du 31 mars 2023, régulièrement convoqué par courrier du 21 mars 2023 n'ayant atteint le quorum que pour le collège Eau potable, celui-ci a été à nouveau convoqué pour le vendredi 6 avril 2023 conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de délibérer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour.

Date de la convocation
3 avril 2023

Nombre de Membres présents : Collège Affaires Communes : 15, Collège Assainissement non Collectif : 12, Collège Eau Potable 6.

Pouvoirs Collège Affaires Communes 1, Collège Assainissement non Collectif 1

Madame Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Date d'affichage
7 avril 2023

ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Objet de la Délibération

**ADOPTION DES
BUDGETS
PRIMITIFS 2023****DELIBERATION
N° 2023-12**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L1612-5 à L1612-7,

Considérant l'exposé de Monsieur le Président et la présentation détaillée, conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur, du budget principal (63900, en M57), du budget annexe de l'eau potable (63902, en M57), du budget annexe de la Régie de l'assainissement non collectif (63903, en M49) et du budget annexe de la Régie « eau potable » (63901, en M49) faite en séance,

Considérant la présentation synthétique faite par chapitre pour l'ensemble de ces budgets jointe en annexe à la présente délibération,

Le Collège affaires communes :

- Par 16 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 principal (63900) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,
- Par 16 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 de l'eau potable (63902) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,

Le Collège assainissement non collectif :

- 13 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 du budget annexe de la Régie assainissement non collectif (63903) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,

Le Collège eau potable :

- 06 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions, adopte le budget primitif 2022 du budget annexe de la Régie eau potable (63901) du Syndicat, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement,

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Le Président,
Jean-Pol RICHELETaprès dépôt en Sous
Préfecture

Le 7 avril 2023

et publication ou
notification

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le 7 avril 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Affiché le
ID : 008-240800912-20230406-C202312-DE

Annexe à la délibération n° 2023-12 du Comité syndical du 6 avril 2023 portant validation des budgets primitifs 2023

BUDGET PRINCIPAL (63900) - PRIMITIF 2023			
Fonctionnement			
Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	113 000,00	0,00	113 000,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	233 350,00	0,00	233 350,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 698,00	0,00	57 698,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	22 000,00	0,00	22 000,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	33 441,51	0,00	33 441,51
Ch. - 70 Ventes produits fabriqués, prestations	299 600,00	0,00	299 600,00
Ch. - 74 Dotations et participations	102 000,00	0,00	102 000,00
Balance			
Recettes	435 041,51	0,00	435 041,51
Depenses	426 048,00	0,00	426 048,00
Exédent	8 993,51	0,00	8 993,51
Investissement			
Dépense			
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	3 000,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	40 000,00	18 000,00	58 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	531 960,75	0,00	531 960,75
Ch. - 10 Dotation - fonds divers et reserves	3 000,00	0,00	3 000,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	57 698,00	0,00	57 698,00
Balance			
Recettes	592 658,75	0,00	592 658,75
Depenses	43 000,00	18 000,00	61 000,00
Exédent	549 658,75	-18 000,00	531 658,75
Balance générale			
Recettes	1 027 700,26	0,00	1 027 700,26
Depenses	469 048,00	18 000,00	487 048,00
Exédent	558 652,26	-18 000,00	540 652,26

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (63902) - PRIMITIF 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 008-240800912-20230406-C202312-DE

Fonctionnement

Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	400 400,00	0,00	400 400,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	500 500,00	0,00	500 500,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 824,00	0,00	31 824,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00
Ch. - 66 Charges financières	1 500,00	0,00	1 500,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	365,00	0,00	365,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	45 229,31	0,00	45 229,31
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	251 600,00	0,00	251 600,00
Ch. - 74 Dotations, subventions et participations	679 000,00	0,00	679 000,00
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
Balance			
Recette	975 829,31	0,00	975 829,31
Dépense	935 089,00	0,00	935 089,00
Résultat	40 740,31	0,00	40 740,31
Investissement			
Dépense			
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	6 000,00	0,00	6 000,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	1 500,00	900,00	2 400,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	52 000,00	21 000,00	73 000,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4581-07 Travaux en mandat - Moncheutin	0,00	0,00	0,00
4581-08 Travaux en mandat - Bouconville	0,00	150 000,00	150 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	72 682,72	0,00	72 682,72
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	31 824,00	0,00	31 824,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4582-07 Travaux en mandat - Moncheutin	0,00	0,00	0,00
4582-08 Travaux en mandat - Bouconville	0,00	150 000,00	150 000,00
Balance			
Recette	104 506,72	150 000,00	254 506,72
Dépense	59 500,00	171 900,00	231 400,00
Résultat	45 006,72	-21 900,00	23 106,72
Balance générale			
Recette	1 080 336,03	150 000,00	1 230 336,03
Dépense	994 589,00	171 900,00	1 166 489,00
Résultat	85 747,03	-21 900,00	63 847,03

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (63903) - PRIMITIF 2023

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 008-240800912-20230406-C202312-DE

Fonctionnement

Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	323 700,00	0,00	323 700,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	235 000,00	0,00	235 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 424,00	0,00	121 424,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	6 500,00	0,00	6 500,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	273 120,51	0,00	273 120,51
Ch. - 70 Ventes produits fabriqués, prestations	210 000,00	0,00	210 000,00
Ch. - 77 Produits exceptionnels	266 000,00	0,00	266 000,00
Balance			
Recette	749 120,51	0,00	749 120,51
Dépense	691 624,00	0,00	691 624,00
Résultat	57 496,51	0,00	57 496,51
Investissement			
Dépense			
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	2 500,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	14 500,00	0,00	14 500,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4581-2101 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	80 000,00	110 000,00	190 000,00
4581-2102 Travaux en mandat - AC - Beaumont en Argonne	30 000,00	70 000,00	100 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	100 320,98	0,00	100 320,98
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	121 424,00	0,00	121 424,00
Ch. - 45 Opérations pour compte de tiers			
Articles			
4582-1903 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	0,00	1 200,00	1 200,00
4582-2101 Travaux en mandat - réhabilitation anc - SSE	85 000,00	105 000,00	190 000,00
4582-2102 Travaux en mandat - AC - Beaumont en Argonne	30 000,00	70 000,00	100 000,00
Balance			
Recette	336 744,98	176 200,00	512 944,98
Dépense	127 000,00	180 000,00	307 000,00
Résultat	209 744,98	-3 800,00	205 944,98
Balance générale			
	1 085 865,49	176 200,00	1 262 065,49
	818 624,00	180 000,00	998 624,00
	267 241,49	-3 800,00	263 441,49

BUDGET ANNEXE REGIE EAU POTABLE (63901) - PR

Fonctionnement			
Dépense	BP	reports votés	Budget total
Ch. - 011 Charges à caractère général	485 800,00	0,00	485 800,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	56 300,00	0,00	56 300,00
Ch. - 014 Atténuations de produits	55 000,00	0,00	55 000,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	175 949,00	0,00	175 949,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	2 500,00	0,00	2 500,00
Ch. - 66 Charges financières	16 500,00	0,00	16 500,00
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
Recette			
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté	78 061,94	0,00	78 061,94
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 730,00	0,00	29 730,00
Ch. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services	760 000,00	0,00	760 000,00
Balance			
Recette	867 791,94	0,00	867 791,94
Depense	797 049,00	0,00	797 049,00
Résultat	70 742,94	0,00	70 742,94
Investissement			
Dépense			
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 730,00	0,00	29 730,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	0,00	70 000,00
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles	22 500,00	900,00	23 400,00
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	425 000,00	106 000,00	531 000,00
Recette			
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	104 256,16	0,00	104 256,16
Ch. - 10 Dotation - fonds divers et reserves	2 643,84	0,00	2 643,84
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	175 949,00	0,00	175 949,00
Ch. - 13 Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	0,00	300 000,00
Balance			
Recette	682 849,00	0,00	682 849,00
Depense	547 230,00	106 900,00	654 130,00
Résultat	135 619,00	-106 900,00	28 719,00
Balance générale			
Recette	1 550 640,94	0,00	1 550 640,94
Depense	1 344 279,00	106 900,00	1 451 179,00
Résultat	206 361,94	-106 900,00	99 461,94